

<https://www.haute-garonne.fr/la-maison-de-la-biodiversite>

Haute Garonne

HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT

Haute-Garonne - 2026

La Maison de la biodiversité

Rubric

Écologie

Tag 1

Protection

Tag 2

Éducation

Tag 3

Inclusion

Publié le 4 février 2020

Reading time

Reading time : 5 minutes

Illustration Image



?? Le risque incendie de forêt et de végétation a augmenté fortement en raison des températures élevées, conjuguées à un air et des sols très secs. Merci pour votre vigilance lors de vos sorties !

Le programme des animations (printemps et été)

Réservez vos places [un peu plus bas dans le calendrier](#) de cette page

Les horaires d'ouverture

La Maison de la biodiversité, au cœur de la Forêt départementale de Buzet-sur-Tarn est en accès libre et gratuit.

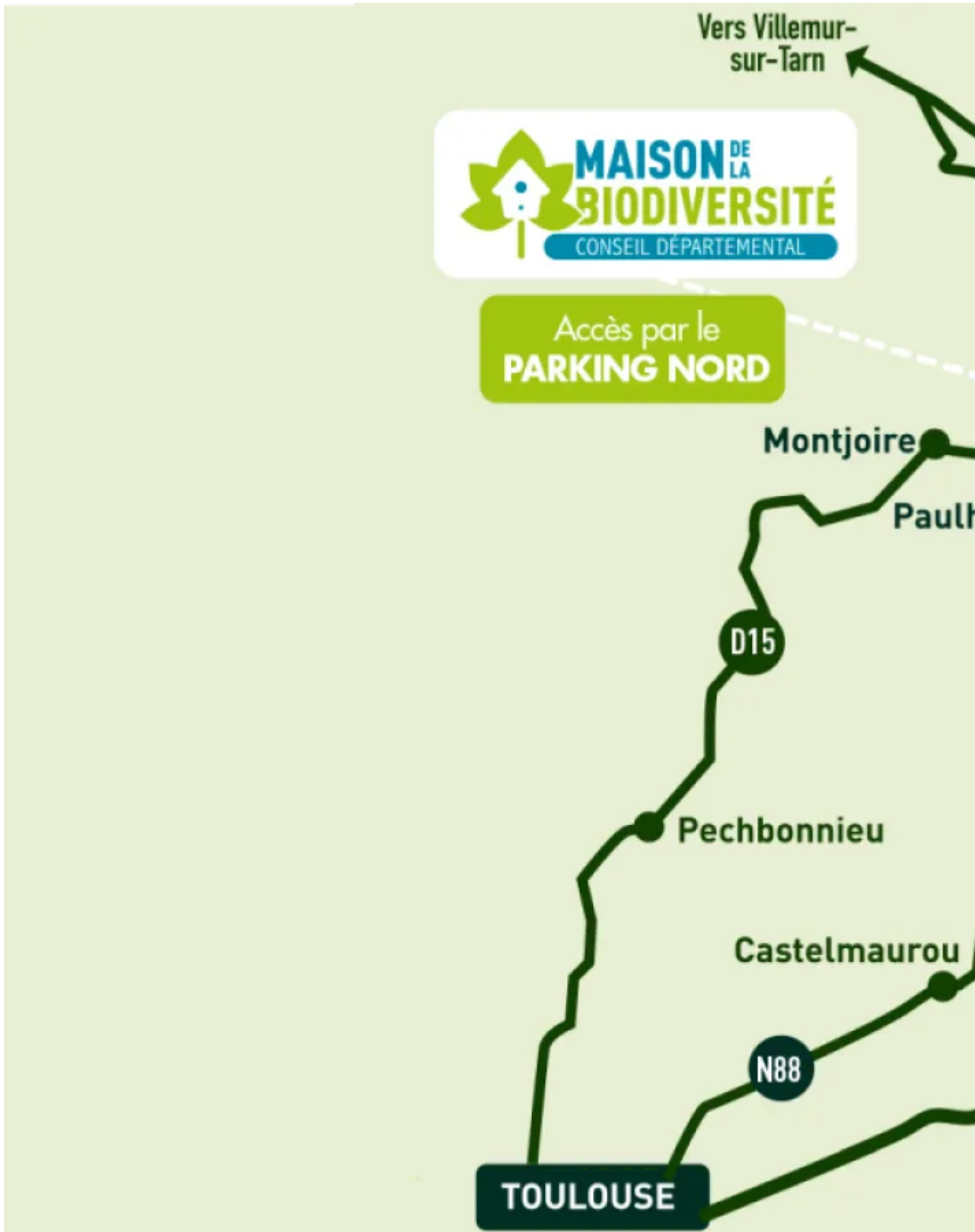
Voici les horaires d'ouverture du **lundi au vendredi** :

- **du 1er octobre au 30 avril de 13h15 à 17h**
- **du 1er mai au 30 septembre de 10h à 12h30 et de 13h15 à 18h**
- Pour les groupes et scolaires : sur réservation uniquement.
- Les personnes à mobilité réduite ont un accès dédié à la Maison de la Biodiversité.
- Renseignements sur maison-biodiv@cd31.fr ou au 05 34 33 17 50

?? Fermeture les jours fériés

?? Pour vous garer et accéder facilement à la Maison de biodiversité, merci d'aller au [parking nord de la forêt de Buzet](#)

Plan d'accès en image



Accueillir le public dans différents espaces

Au rez-de-chaussée, l'**espace d'exposition** a été pensé pour vous entraîner à la découverte de la biodiversité et du patrimoine naturel haut-garonnais, dans leurs dimensions globales, locales, visibles et vers celles plus discrètes voire insoupçonnées. Un outil pédagogique créé par [Haute-Garonne Environnement](#) est installé de façon permanente. Sur simple demande, un outil pédagogique « biodiversité » peut être livré et installé gratuitement dans les structures adhérentes au Syndicat Haute-Garonne Environnement.

L'étage s'ouvre sur une banque d'information, **un espace lecture et une bibliothèque** proposant une offre documentaire variée. Cette dernière est consultable sur place et couvre les grandes thématiques de l'écologie, en partenariat avec la [Médiathèque départementale](#).

Une colonie de 80 Pipistrelles communes utilise ce bâtiment comme site d'hibernation et de reproduction. Un espace sous plafond « **le grenier à chauve-souris** » a été créé pour permettre à nouveau à cette colonie et potentiellement à d'autres espèces d'occuper cet espace afin d'hiberner et/ou d'élever leurs petits.

La **terrasse d'observation** offre une vue privilégiée sur la prairie des Monges. Les supports pédagogiques installés vous permettent de vous familiariser avec les sciences participatives à travers une expérimentation *in situ*.

Une **salle pédagogique** est destinée à l'accueil des groupes dans le cadre d'animations nature. Le mobilier et le matériel adaptés qui équipent cet espace permettent la réalisation de travaux pratiques et d'expérimentations.

ESPECES NATURELLES SENSIBLES



**S NATURELS SENSIBLES
TE-GARONNE :
ersité d'acteurs et
ux naturels**



Depuis 2010, la région Midi-Pyrénées a mis en place un plan régional de préservation des espèces sensibles. Ce plan vise à protéger les espèces sensibles et à favoriser leur développement.

Le plan régional de préservation des espèces sensibles est un document stratégique qui définit les actions à mener pour protéger les espèces sensibles et favoriser leur développement.

Le plan régional de préservation des espèces sensibles est un document stratégique qui définit les actions à mener pour protéger les espèces sensibles et favoriser leur développement.

**LA POLITIQUE ESPACE
NATUREL SENSIBLE :
sensibiliser pour
mieux préserver**



Pour le territoire agricole, forestier et éolien, le Plan régional de préservation des espèces sensibles est un document stratégique qui définit les actions à mener pour protéger les espèces sensibles et favoriser leur développement.

Depuis le 1er janvier 2010, les départements ont compétence pour protéger et gérer les espaces et les paysages de protection, de gestion et de valorisation des espèces sensibles (PES). Ces PES sont des sites naturels sensibles de protection et P.A. (Plan d'Action) d'Espèces Sensibles, d'Espèces Sensibles et d'Espèces Sensibles et de conservation des lieux de naissance de la nature.

Cette politique est un enjeu important permettant aux départements de répondre notamment à des enjeux tels que la préservation de la biodiversité et l'habitat de l'habitant. Ils disposent d'une grande liberté juridique et financière, grâce aux crédits de l'Etat, mais également d'une certaine autonomie d'action ce qui leur permet de mettre dans une politique PES adaptée à leur territoire.





Calendrier : réservez vos places aux animations

Programme d'animations

Animations gratuites – Tout public -Réservations obligatoires

La plupart sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Réservations et informations :

[05 34 33 17 50](tel:0534331750) – maison-biodiv@cd31.fr

Prévoir des vêtements et des chaussures adaptées à la météo et au terrain.

Annulation des animations en cas de mauvaise météo

Chiens non autorisés

Accès : depuis le parking nord (Accès PMR direct sur demande)

Une offre d'animations spécifiques pour les scolaires et les structures spécialisées

Chaque année, un programme d'animations est spécialement élaboré et renouvelé à destination des équipes enseignantes et équipes d'animations.

Cette offre pédagogique, conçue par l'équipe d'animation de la Maison de la biodiversité, vous permettra de faire découvrir à vos élèves ou groupes d'enfants, l'incroyable biodiversité qui nous entoure et approfondir leurs connaissances dans le domaine de l'environnement.

Ces propositions d'activités sont regroupées dans un catalogue, mis à disposition sur l'ENT (Espace numérique de Travail), sur demande auprès de la Maison de la biodiversité et en téléchargement [ici](#).

Grâce à cet outil, enseignants et animateurs peuvent ainsi guider leurs choix et préparer leur visite avec les élèves. D'autres dispositifs complètent l'offre pédagogique de la Maison de la Biodiversité et permettent d'aller plus loin dans l'accompagnement des enseignants et animateurs dans la sensibilisation aux enjeux de conservation de la biodiversité :

- Deux jeux pédagogiques ont été imaginés : les « malles mystère »,
- L'outil biodiversité de Haute-Garonne Environnement,
- Deux sentiers pédagogiques vous permettent de compléter votre visite et de découvrir la forêt : au départ du parking Nord, le parcours d'Etienne-le-vieux-chêne, accessible aux personnes en situation de handicap; au départ de la Maison de la Biodiversité, le parcours de Kissifrot (en cours de rénovation).

En 2023, la Maison de la biodiversité en Forêt de Buzet a reçu pour cela plus de 3400 écoliers et collégiens avec leurs enseignants (plus de 8550 depuis son ouverture en 2020).

Un cadre exceptionnel pour la Maison de la biodiversité

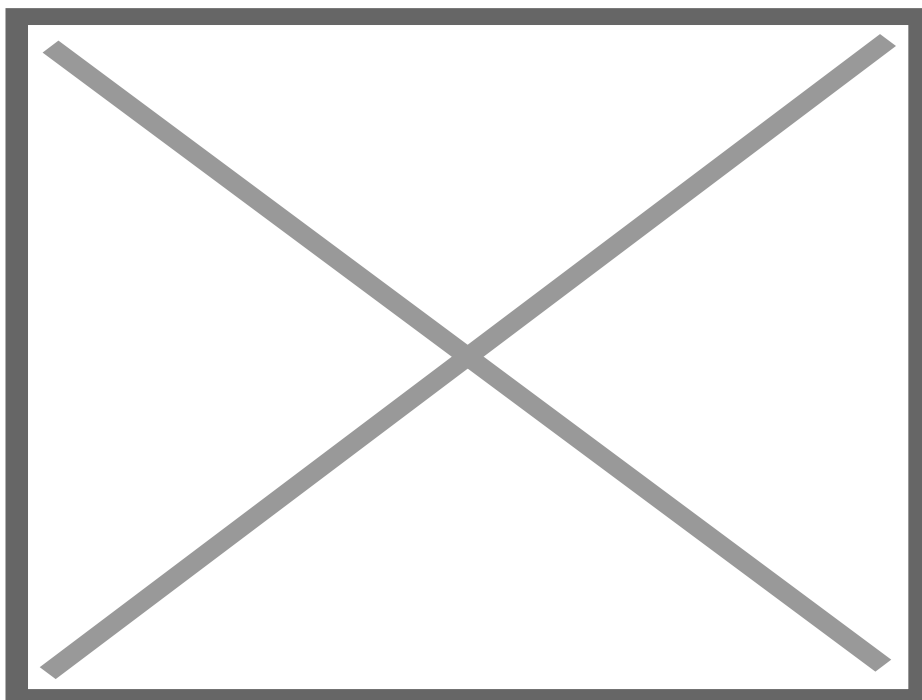
La préservation de l'environnement est au cœur des engagements du Conseil départemental, qui a mobilisé un budget de 150 M€ pour la mise en place d'un Plan d'action 2017-2020 en faveur de la transition écologique. Ce plan comprend 41 mesures concrètes en cours d'achèvement, dont la Maison de la Biodiversité est l'une des dernières réalisations.

La Maison de la Biodiversité est implantée au chai des Monges, ancien bâtiment du patrimoine viticole, au cœur de la Forêt départementale de Buzet-sur-Tarn, sur la commune de Paulhac. Elle offre un cadre exceptionnel au grand public et aux plus jeunes pour découvrir et observer la biodiversité à travers des parcours pédagogiques innovants.

Elle a été inaugurée le mercredi 19 février 2020 par Georges Méric, président du Conseil départemental de la Haute-Garonne, en présence des maires des communes de Paulhac et Buzet-sur-Tarn, de Jean-Michel Fabre,

vice-président du Conseil départemental, délégué au Développement Durable et Plan Climat et de Pascal Boureau, président de Haute-Garonne Environnement.

Vignette



Video URL

https://www.youtube.com/watch?v=KugDIYin0_M

Nodes

[La forêt de Buzet](#)

L'agenda